



[Livre]



**RÉSoudre LE CASSE-TÊTE ADMINISTRATIF JURIDIQUE ET
FINANCIER DES ANIMATIONS CULTURELLES EN BIBLIOTHÈQUE**

Jeudi 5 novembre 2020

[Livre]

RÉSOUTRE LE CASSE-TÊTE ADMINISTRATIF, JURIDIQUE ET FINANCIER DES ANIMATIONS CULTURELLES EN BIBLIOTHÈQUE

Jeudi 5 novembre 2020

ZOOM : <https://u-bordeaux-fr.zoom.us/j/82205878472>

Vous avez programmé un auteur ou des artistes du spectacle vivant pour une animation culturelle dans votre bibliothèque. Il va falloir rédiger un contrat ou une convention, faire des déclarations (URSSAF, SACEM, GUSO), rémunérer, assurer les missions (transport, hébergement, restauration), veiller aux respects des droits (d'auteur, de représentation, etc.). C'est souvent un casse-tête, des démarches auxquelles les bibliothécaires ne sont pas formés. Ils doivent y faire face et, selon les contextes, sans l'appui de services administratifs supports. Cette journée aura pour objectif, à travers des exposés et surtout des ateliers, de vous rendre apte à gérer tout ce volet des animations culturelles.

Une enquête préalable a été réalisée par ALCA auprès des bibliothèques de la région sur les difficultés administratives relatives à l'organisation d'animations culturelles en Bibliothèque.



PRÉ-PROGRAMME (sous réserve de modification)

9h00 : Accueil

9h30- 11h00 : Quelle rémunération pour quel type d'intervention ? Les tarifs, les déclarations des artistes auteurs à l'URSSAF du Limousin (1h) par **François NACFER**, formateur à la Société des Gens De Lettres
Atelier avec lui sur un cas pratique - 30 mn

11h15 -12h30 : les animations de type spectacle vivant : déclarations SACEM, utilisation du GUSO (Guichet Unique du Spectacle Occasionnel), rémunérations par **Marie-Laure PICOT**, directrice de Permanences de la Littérature (35 mn)
Atelier sur un cas pratique (45 mn)

12h30-14h : Pause déjeuner

14h-15h30 : les droits d'auteur, la propriété intellectuelle, les droits de représentation et d'exploitation des œuvres par **Olivier RAMOUL**, avocat (45 mn)
Atelier sur un cas pratique - (45 mn)

15h45-17h : Comptes rendus d'expérience de bibliothécaires, résolution en commun de cas envoyés par les participants et discussion autour de ces exemples
Avec **Julie CALMUS**, responsable du service Développement des Publics, Bibliothèque de Bordeaux et **Marion BILLOT**, chargée de projets complexes et du développement des ressources, Direction Administrative et Financière, Direction Générale des Affaires Culturelles, Mairie de Bordeaux.



[Contacts]

ALCA

NOUVELLE-AQUITAINE

+33 (0)5 47 50 10 00

www.alca-nouvelle-aquitaine.fr

Florence Delaporte - ALCA Nouvelle-Aquitaine

florence.delaporte@alca-nouvelle-aquitaine.fr

Tél. : 05 47 50 10 12

Marie-France Roudil - Médiaquitaine

marie-france.roudil@u-bordeaux.fr

Tél. : 05 47 30 43 42



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

MÉ
CA



AGENCE LIVRE
CHÉMA & AUDIOVISUEL
EN NOUVELLE-AQUITAINE



Médiaquitaine

Centre régional de formation aux carrières des bibliothèques

Université de Bordeaux